



CERTIFICAT DE CONFORMITE CE

VEHICULES COMPLETS

Le soussigné, Mr Benoit PENVEN, certifie par la présente que le véhicule:

- 0.1 Marque (Raison sociale du constructeur) : RENAULT
- 0.2 Type : HD001
Variante : CPZ42A
Version : NAHLE6675MONA371NA1
- 0.2.1 Dénomination commerciale : T
- 0.4 Catégorie de véhicule : N3
- 0.5 Raison sociale et adresse du constructeur : RENAULT TRUCKS SAS
99, route de Lyon
69802 Saint-Priest – France
- 0.6 Emplacement et méthode de fixation des plaques réglementaires : Rivetée sur le support du siège droit
Emplacement du numéro d'identification du véhicule : Frappé à froid sur le cadre châssis, à l'extérieur du longeron droit, au niveau de la roue avant
- 0.9 Nom et adresse du mandataire du constructeur (le cas échéant) : ---
- 0.10. Numéro d'identification du véhicule : VF611A166KD031753
est conforme à tous égards au type décrit dans la réception : e2*2007/46*0229*22
délivrée le : 2019-01-25
- et peut être immatriculé à titre permanent dans les États membres dans lesquels la conduite est à droite et qui utilisent les unités métriques pour l'indicateur de vitesse

St Priest, 2019-04-02

HG 118.

Performances environnementales	
46. Niveau sonore:	89dB(A) à un régime de 1350 tr/min
A l'arrêt	77,3
En marche (dB(A))	Euro VI-D
47. Niveau des émissions d'échappement:	595/2009*2018/932*D
48. Emissions d'échappement:	
Numéro de l'acte réglementaire de base et du dernier acte réglementaire modificatif applicable:	
1.1. Procédure d'essai: ESC CO: --- HC: --- NOx: --- HC + NOx: --- Particules: ---	
Opacité de la fumée (ELR): (m ⁻¹)	

1.2 Procédure d'essai: WHSC (EURO VI)	CO (MG/KWH): 30.38 THC (MG/KWH): 3.86 NMHC (MG/KWH): --- NOX (MG/KWH): 47.09 THC + NOX (MG/KWH): --- NH3 (PPM): 0.70 Particules (masse) (mg/kWh): 1.58 PARTICULES (NOMBRE) (#/KWH): 1.05E+11 CO: --- NOx: --- NMHC: --- THC: --- CH4: --- Particules: ---
2.1. Procédure d'essai: ETC (le cas échéant)	
2.2 Procédure d'essai: WHTC (EURO VI)	CO (MG/KWH) : 245.53 NOX (MG/KWH): 270.23 NMHC (MG/KWH): --- THC (MG/KWH) : 3.23 CH4 (MG/KWH): --- NH3 (ppm): 0.69 Particules (masse) (mg/kWh): 0.59 PARTICULES (NOMBRE) (#/KWH): 7.95E+10
48.1 Fumées, valeur corrigée du coefficient d'absorption : (m ⁻¹)	0.50 595/2009*2018/932*D
49.1 Code de hachage cryptographique du dossier d'enregistrements du constructeur:	6HkewqjBxFx0OZ5e5wWG0MLFZhQI +ycnZlZUJQKKzbO=
Divers	
50. Réceptionné selon les exigences en matière de conception applicables pour le transport de matières dangereuses :	Non
51. Véhicules à usage spécial: désignation conformément à l'annexe II, partie 5 :	---
52. Remarques: N° CNIT (valable uniquement pour la France): Réduction du couple: Distance entre l'extrémité avant du véhicule et le centre du dispositif d'attelage:	--- N30RENT9579144 TR25D Min-Max : 4315-5015